

I LE MARAIS EN CARTES : DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS

I.1 UN QUARTIER PERIPHERIQUE DE LA VILLE ANTIQUE

A l'époque antique, le quartier du Marais hérite d'une situation topographique marquée par la présence du bras mort de la Seine (figuré en trait de **couleur bleu clair**) formé à la faveur d'un radoucissement du climat survenu au Paléolithique supérieur (vers 10 000 ans avant J.-C. environ) et abandonné probablement à la suite de crues répétées. Le lit se déplace alors vers le sud pour suivre son cours actuel. L'ancien lit forme une large bande marécageuse de 200 à 300 mètres de large fréquemment inondée lors des grandes crues. Entre l'ancien méandre fossile que surplombent les buttes de Chaillot, Montmartre et Belleville et la Seine actuelle, s'étend une vaste plate-forme d'alluvions anciennes. Formés avant l'occupation romaine, deux monceaux – le monceau Saint-Merri (1) et le monceau Saint-Gervais (2) bien attestés archéologiquement par des fondations religieuses du Haut Moyen Age – constituent des buttes insubmersibles situées à environ 30 m d'altitude. Au sud du secteur, la haute berge dominant la Seine en bordure de la plate-forme est interrompue par une encoche en pente douce : cette petite anse formera la place de Grève (actuelle place de l'Hôtel de Ville).

Selon Bernard Rouleau, deux axes de circulation est-ouest sont formés, dès avant l'occupation romaine (à partir de la bataille de Lutèce en 52 avant J.-C.) :

- une première voie (3) se dirigeant vers Melun, cité gauloise et gallo-romaine, empruntait la partie sud de l'avenue Victoria, la place de l'Hôtel de Ville, traversait l'aile sud du bâtiment central de l'actuel Hôtel de Ville, la rue François Miron, la rue Saint-Antoine et la place de la Bastille. Cette voie est consolidée par les Romains pour relier Lutèce à Melun : des vestiges de chaussée romaine ont été mis au jour sous la rue Saint-Antoine. Lors des travaux de construction de la ligne 1 du métro en 1899, un ensemble de substructions sur 200 m de long a en effet été découvert (4) entre la place Beautreillis et la place de la Bastille. Selon l'historien Charles Sellier, il s'agissait d'une sorte d'une chaussée destinée à franchir une zone humide. Le tronçon d'une voie antique, formée d'une couche de gravillons fortement damée, repéré lors de l'installation d'un escalier mécanique en 1992 à la station de métro Saint-Paul, devant les n° 125-129 rue Saint-Antoine (5), peut être raccordé à la première découverte. Par ailleurs, l'architecte-archéologue Théodore Vacquer rapporte en 1847 la découverte d'éléments d'une voie romaine à l'emplacement d'une bande de terrain au nord de la rue Lobau, allant du pavillon nord-est de l'Hôtel de Ville sur la rue de Rivoli jusqu'au nord de l'entrée de l'annexe de Napoléon (6). Cet axe se raccordait probablement au *cardo maximus* (7) de la rue Saint-Martin créé au I^{er} siècle après J.-C. au niveau sud-est de l'avenue Victoria.

- un second axe (8) est-ouest, vraisemblablement antérieur à l'occupation romaine, est constitué par les actuelles rue des Lombards-Saint-Honoré-rue de la Verrerie-rue du Roi-de-Sicile.

Selon Bernard Rouleau, plusieurs voies situées au sud du secteur à proximité des berges du fleuve – rue des Barres, rue du Grenier-sur-l'Eau, Geoffroy-L'Asnier et rue de l'Hôtel de Ville - sont formées probablement dès l'époque romaine et constituent le faubourg commercial de la ville antique.

L'occupation romaine du quartier est également attestée par la découverte de plusieurs nécropoles antiques. Lors de travaux effectués en 1610 à l'emplacement de l'ancien hôtel des comtes d'Anjou (n°68 rue de Rivoli actuel), est mise au jour, selon Paul Petau, deux sarcophages antiques qu'il date du Bas-Empire (9). Par ailleurs, Didier Busson émet l'hypothèse de l'existence « d'une zone funéraire antique, peu dense mais plus vaste que celle du cimetière mérovingien » (cf. infra) dans le secteur autour de l'église Saint-Gervais (10).

L'époque antique



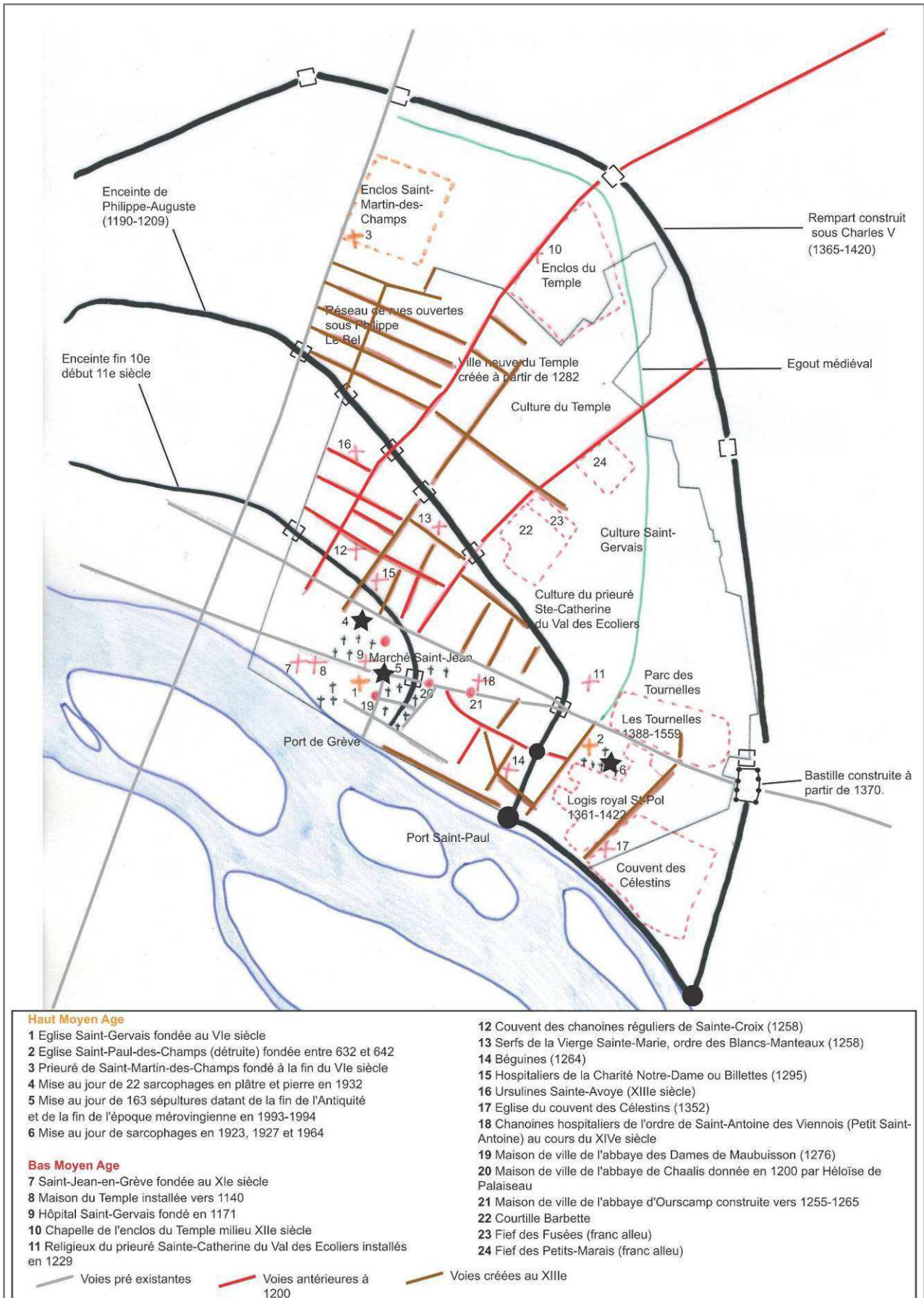
I.2 DU VI^E AU XV^E SIECLES

Après les raids barbares du III^e siècle qui ravagent la ville haute de Lutèce, la rive droite, protégée au sud par le cours de la Seine et au nord par le méandre de l'ancien bras mort, continue son développement sous les Carolingiens, en particulier sur les buttes insubmersibles sur lesquelles sont construites deux églises entourées de nécropoles dont il ne reste aujourd'hui plus aucun vestige : la basilique Saint-Gervais-Saint-Protais (1) connue dès le VI^e siècle et l'église Saint-Paul-des-Champs fondée entre 632 et 642 (2). Des sépultures révélant la présence de nécropoles ont été repérées : en 1932, à l'occasion de travaux de voirie, 22 sarcophages en plâtre et en pierre sont mis au jour rue François Miron autour de l'église Saint-Gervais (4) et en 1993-1994, lors de l'aménagement d'un parking souterrain sous la place Baudoyer, 163 sépultures datant de la fin de l'Antiquité et de la fin de l'époque mérovingienne sont découvertes (5). Par ailleurs, en 1923, 1927 et 1964, des sarcophages sont mis au jour rue Neuve-Saint-Pierre près de l'église Saint-Paul-des-Champs détruite à la fin du XVIII^e siècle (6). Plus au nord et en dehors du périmètre actuel du secteur sauvegardé, en bordure de la voie de Senlis, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs (3) aurait été érigé à la fin du VI^e siècle mais est entièrement détruit par les invasions normandes à la fin du IX^e siècle.

Sous les Carolingiens (VIII^e – IX^e siècles), la petite anse en pente douce près des berges de la Seine est propice au développement d'un port : le port de Grève (actuelle place de l'Hôtel de Ville) dont l'activité s'intensifie tout au long des XI^e et XII^e siècles. A la fin du X^e – début du XI^e siècle, une première enceinte est construite dont le parcellaire garde quelques traces fossiles. C'est à la fois l'essor commercial de la rive droite le long des axes existants et le rôle des « portes » de l'enceinte qui dictent le développement du réseau viaire du quartier. De la porte Baudoyer sortent la rue de Jouy, la rue Charlemagne menant à Saint-Paul, probablement la rue du Figuier, tandis que des transversales menant aux berges (rue des Nonnains d'Hyères, rue Saint-Paul) concentrent les activités liées au fleuve. D'autres axes sont liés à la présence du fleuve : les rues du Temple et Vieille-du-Temple entre lesquelles tout un réseau de rues parallèles à la Seine se développe au cours du XII^e siècle. Une deuxième enceinte est construite sous Philippe Auguste (1190-1209) dont plusieurs vestiges (murs, poternes) subsistent. Au moment de son édification, l'espace compris entre la rue Vieille-du-Temple et la porte Saint-Antoine est encore constitué de terres de culture, destinées à être urbanisées. Rapidement, l'enceinte est débordée par l'extension de la ville. A la fin du XIII^e siècle, les religieux de Saint-Martin lotissent une partie de leurs terres dans le secteur du bourg Saint-Martin qui s'était formé près de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs reconstruite en 1060. Un réseau de rues – rues au maire, rue des Gravilliers, rue Chapon, rue de Montmorency, rue Michel-le-Comte – est ainsi tracé entre les rues Saint-Martin et du Temple. A la même époque, les Templiers décident de valoriser une partie de leur domaine, en lotissant des terres situées au sud de leur enclos. Entre les actuelles rue du Temple et Vieille-du-Temple, est créé un réseau de rues parallèles (rue Portefoin, une partie de la rue Pastourelle, rue des Haudriettes, rue des Quatre-Fils, rue Braque) toutes perpendiculaires à l'actuelle rue des Archives. L'essor commercial du secteur va de pair avec l'installation, de la fin du XI^e au XIV^e siècle, surtout à l'ouest du quartier, de nombreuses communautés religieuses. Certaines d'entre elles disposent de terrains qu'elles mettent en cultures, à l'instar des Templiers, des Dames hospitalières Saint-Gervais et des religieux du prieuré Sainte-Catherine du Val des Ecoliers. Profitant du dynamisme économique et géographique du quartier, les abbayes des dames de Maubuisson (19), d'Ourscamp (21) et de Chaalis (22) établissent, dans le courant du XIII^e siècle, leur maison de ville à proximité de la rue Saint-Antoine. A la longue période de prospérité qui a vu Paris s'étendre et développer ses activités commerçantes jusqu'au règne de Philippe Le Bel, succède une période de troubles qui contraint la ville à se doter d'un nouvel ouvrage défensif. Commencée à l'initiative d'Etienne Marcel et poursuivie sous Charles V, une troisième enceinte est érigée à partir de 1365, près de laquelle les rois décident de s'installer. Dès 1361, Charles V avait choisi de quitter le Palais de la Cité pour s'installer sur la rive droite, à proximité du bourg Saint-Paul. Non loin de là, le palais des Tournelles, protégé par la porte Saint-Antoine et cédé en 1404 au deuxième fils de Charles V, Louis d'Orléans acquiert également le statut de résidence royale. Outre les propriétés royales et religieuses, trois domaines – la courtille Barbette (22) et les fiefs des fusées (23) et des Petits-Marais (24) – occupent d'importantes

surfaces à l'ouest de la rue Vieille-du-Temple.

L'époque médiévale (VIe-XVe siècles)



I.3 L'ESSOR DU MARAIS DU XVI^E AU XVIII^E SIECLE

Fixé à l'est dès le XIII^e siècle, le canevas des rues du Marais n'est complété à l'ouest qu'à partir du milieu du XVI^e siècle : l'espace compris entre l'enceinte de Philippe Auguste et le rempart de Charles V bastionné sous Henri II est encore occupé par des terrains de cultures ou des jardins. A partir du règne de François 1^{er}, la plupart des voies créées sont des voies de lotissement. Qui trouveront leur essor au XVIII^e siècle.

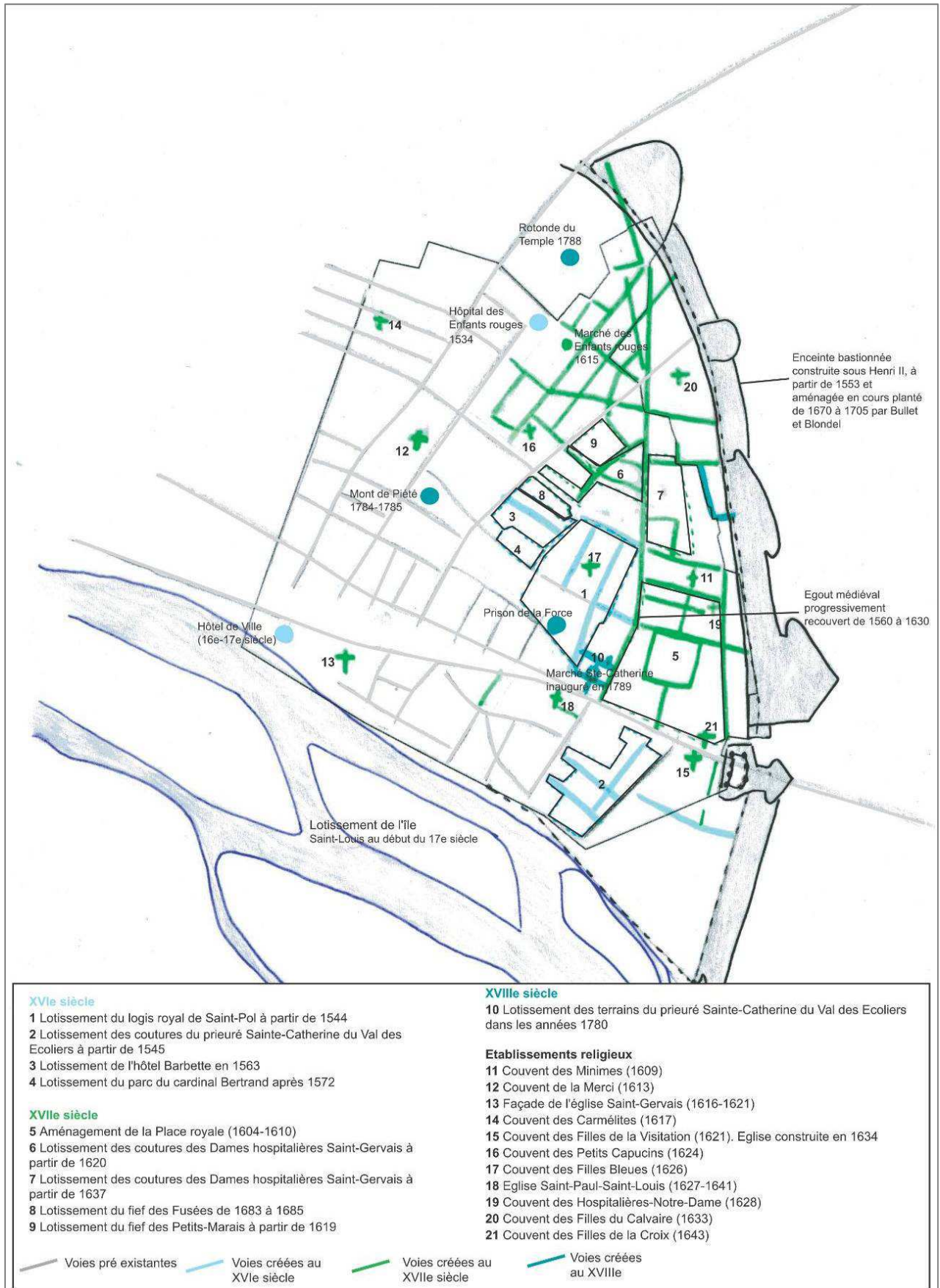
Le lotissement du logis royal de Saint-Pol à partir de 1544 donne lieu à la création des rues des Lions Saint-Paul, Charles V et Beautreillis (1). Suivant l'exemple royal, les religieux du prieuré de Sainte-Catherine du Val des Ecoliers décident à leur tour, à partir de 1545, de valoriser leur domaine en lotissant les terres situées à proximité de leur prieuré (2). Les rues Payenne et Sévigné sont créées, deux anciens chemins ruraux, les rues Elzévir et du Parc Royal, sont viabilisés et la rue des Francs-Bourgeois est prolongée. En 1563, les filles de Diane de Poitiers vendent l'hôtel Barbette (partie du fief de la courtille Barbette). A son emplacement est créé un lotissement (3) – dont il ne reste aujourd'hui plus aucun vestige – de part et d'autre d'une nouvelle rue : l'actuelle rue Barbette reliant la rue Elzévir à la rue Vieille-du-Temple. Dix ans plus tard, une autre dépendance de la courtille est lotie, connue sous le nom de « parc du cardinal Bertrand » (4).

La vague de lotissement amorcée se poursuit au siècle suivant avec l'aménagement, à l'emplacement du domaine royal des Tournelles, de la première place ordonnancée parisienne. Portant pour la capitale un ambitieux projet d'embellissement et de modernisation, Henri IV lance la création de la place royale en 1603, contribuant à l'urbanisation du nord-est du Marais. Plus au nord, à l'emplacement des coutures du Temple cédées par les Templiers à partir de 1608, une seconde opération de lotissement devait aboutir à la création de la Place de France conçue en hémicycle d'où auraient rayonné huit nouvelles rues, reliées entre elles par une rue semi-circulaire. Le projet est abandonné dès avant la mort du roi, mais n'en contribue pas moins à l'urbanisation de ce secteur : les rues de Saintonge, Charlot, de Bretagne, de Poitou, de Normandie, Debelleyme et de Beauce sont issues de ce projet. A quelques rues de là, le fief des Petits-marais (9), couvert avant 1619 de jardins potagers, est vendu et divisé en lots. De somptueux hôtels y sont édifiés, dont certains ont été conservés. A l'instar des religieux du Temple, les Dames hospitalières de Saint-Gervais décident de lotir leurs cultures (ou « coutures ») situées de part et d'autre de l'égout médiéval, actuelle rue de Turenne. L'ancien chemin de Thorigny est viabilisé et trois nouvelles rues sont ouvertes : la rue du Roi Doré, la rue Sainte-Anastase et la rue Debelleyme entre la rue de Turenne et la rue de Thorigny (6). A l'est, des jardins potagers appartenant également aux religieuses sont également vendus. A leur emplacement sont tracées trois voies : la rue Saint-Claude, la rue des Douze-Portes (actuelle partie est-ouest de la rue Villehardouin) et la rue Neuve-Saint-Pierre (disparue)(7). A partir de 1683, le fief des Fusées (8) est acquis par l'architecte Libéral Bruant et ses associés qui le lotissent.

A l'intense période de construction amorcée au début du règne d'Henri IV, répond à la même époque l'essor des activités religieuses suscitées par la Contre-Réforme.

Sous le règne de Louis XIV, l'aménagement du nouveau cours planté à partir de 1670 à l'emplacement de l'enceinte de Charles V et des bastions d'Henri II permet de mettre en relation les anciennes coutures du Temple récemment urbanisées et les faubourgs voisins.

L'époque moderne (XVIe-XVIII siècle)



I.4 DU XIXE SIECLE AUX ANNEES 1960

Pendant la période révolutionnaire et les années de l'Empire – qui voient la destruction de nombreux établissements religieux (couvent de la Merci, des Petits Capucins, des Filles Bleues, des Filles-de-la-Croix, églises Saint-Paul et Saint-Jean-en-Grève détruites en 1797) –, aucune opération d'urbanisme d'envergure n'est exécutée, malgré les propositions formulées au sein de la « Commission des artistes » réunie en vertu de la loi du 4 avril 1793 selon laquelle les Biens nationaux pourraient être lotis. Seules des opérations menées sur d'anciennes emprises religieuses à l'échelle du quartier (square Sainte-Croix de la Bretonnerie, marché des Blancs Manteaux, prolongement de la rue de Béarn et des Archives) sont réalisées. Avec l'aménagement des deux pôles commerciaux que constituent la rotonde du Temple (1788 par Perrard de Montreuil architecte) et le marché Saint-Martin (Peyre architecte) inauguré en 1816 à l'emplacement des jardins de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs, le quartier devient industriel. Les cours, les jardins des hôtels sont progressivement occupés par des ateliers, des hangars, des entrepôts liés principalement aux activités du textile, du cuir, du bois et du métal.

Dévasté par l'épidémie de choléra en 1832, le quartier du monceau Saint-Gervais, au sud du secteur, fait l'objet de la première opération urbaine d'importance dans le quartier. Percée à visée sanitaire, la rue du Pont Louis-Philippe est ouverte en 1834, tandis qu'au même moment, le secteur autour de l'ancien Hôtel de Ville est totalement remanié dans le cadre de la construction du nouvel Hôtel de Ville (détruit sous la Commune en 1871). La transformation des quais de Gesvres et de l'Hôtel de Ville – élargis, bordés de trottoirs, dotés de bas-ports construits en contrebas des murs accessibles par des rampes d'accès – date également de cette époque. Quant à la rue Rambuteau, prévue dans le plan de la « Commission des artistes », elle n'est pas uniquement destinée à assainir mais vise à établir une liaison avec les Halles centrales.

A la différence de la rue Rambuteau, le lotissement de la rue Mahler, ouverte à la fin de la Deuxième République à l'emplacement des prisons de la Force, est une opération purement spéculative. Il faut attendre le second Empire et l'intervention haussmannienne pour que des opérations urbaines dépassent l'échelle du quartier et soient envisagées dans le cadre d'une conception globale de la ville. C'est ainsi que la rue de Rivoli est prolongée à partir de 1854, la rue Réaumur percée à partir des années 1860 et le boulevard Henri IV – reliant les boulevards de la rive gauche aux grands boulevards de la rive droite – réalisé à partir de 1868 depuis la place de la Bastille jusqu'au quai des Célestins. Sous la Troisième République, la logique haussmannienne est poursuivie. Dans les années 1880, la rive ouest de la rue des Archives – l'un des principaux axes nord-sud du Marais – est élargie jusqu'à la rue Rambuteau. Quelques années plus tard, c'est l'axe rue du Renard-rue Beaubourg qui est à son tour élargi afin de faciliter la liaison avec la rue de Turbigo et la rue Réaumur. L'élargissement de la rue de Bretagne après la Première guerre mondiale permet d'achever et de prolonger jusqu'aux grands boulevards l'axe ouest-est créé sous Haussmann depuis la place de l'Opéra.

Un projet datant du Second Empire qui prévoit de prolonger la rue Etienne Marcel pour relier la place des Victoires au boulevard Beaumarchais est partiellement appliqué pendant l'entre-deux-guerres au niveau de la rue des Quatre-Fils, de la rue de la Perle et de la rue Roger-Verlomme mais est finalement abandonné dans les années 1950. La ville de Paris préfère se concentrer sur la résorption de l'habitat insalubre localisé, pour le quartier, dans les îlots 1 (plateau Beaubourg) et 16 (îlot Saint-Gervais). Les travaux engagés dans les années 1940, notamment par Albert Laprade, dans ce secteur donnent lieu aux premières opérations de curetage. L'opération n'épargne pas certains édifices anciens mais contribue à la restauration de plusieurs hôtels désignés alors comme majeurs. S'appuyant sur une opinion publique de plus en plus sensibilisée aux questions de protection du patrimoine du Marais, l'Etat décide d'instituer, par arrêté ministériel du 21 décembre 1964, le « Plan permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais » conformément à la loi Malraux votée en 1962, portant sur une zone de 126 hectares. L'étude s'étend sur plusieurs décennies. Il faut attendre l'arrêté préfectoral du 23 août 1996 pour que PSMV soit rendu public. Des secteurs d'aménagement sont mis en place au début des années 1970 (Payenne-Elzévir, Jardins Saint-Paul) dans la logique de réhabilitation amorcée pendant la guerre.

Le réseau viaire du XIXe siècle aux années 1960

